

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 à 19H00**



N°091/2025 - Versement d'une aide financière de 450 € à l'association du Club Amitié Rencontre

Conseillers en exercice : **25** - Présents : **18** - Excusés avec Pouvoir : **6** - Excusée sans Pouvoir : **1**
Absente : **0** - Votants : **24**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 10 SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 4 septembre 2025, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, GALIEN Jean-Michel, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs :

BOUVARD Patrick (a donné pouvoir à CHAUDET Lydie), FERAUD Valérie (a donné pouvoir DOUVRE Evelyne), GRUET Alexis (a donné pouvoir à FAUVET Guillaume), MINIER Jean-Philippe (a donné pouvoir à MIRALLES Bruno), ROUSSEAU Alain (a donné pouvoir à BULIARD Sylvie), VIGNAGA Isabelle (a donné pouvoir à BIRRAUX François).

ETAIENT EXCUSÉS SANS POUVOIR :

Mesdames, Messieurs :

GONGUET Nathalie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Rita MONTEIRO** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire explique qu'une demande d'aide financière a été adressée par l'association du Club Amitié Rencontre pour accompagner financièrement l'association qui va participer au concours national de pétanque organisée par la Fédération Génération Mouvement à Argelès-sur-Mer du 30 septembre au 4 octobre 2025. Une triplète féminine, membre de l'association, s'est qualifiée lors du concours de pétanque départemental qui s'est déroulé à Bresse-Vallon le 19 juin 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'allouer une aide financière de 150 € par membre de la triplète féminine soit 450 €,

DECIDE de verser cette participation directement à l'association du Club Amitié Rencontre, participation qui sera mandatée au compte 65748.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250910-091-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025
Publication : 18/09/2025

La secrétaire
Rita MONTEIRO


